



REÇU le 18 MAR 2022

 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
 VETERINAIRE ET D'HYDROLOGIE

 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
 RIOLAIS  
 Parc d'Activités 3R Rioz Nord Est  
 70190 RIOZ

 Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence  
 Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion	810	CC PAYS RIOLAIS
*Installation	070000755	RESEAU RUHANS
*Point surveillance	802	RUHANS
Commune prélèvement	RUHANS	
Destinataires	ARS DT 70 - COM COM	
Préleveur	LDVH	*Date Prél 09/03/2022 *Heure Prél 11:25
Date début analyse	09/03/2022	Date Récept 09/03/2022 Heure Récep 13:40

RAPPORT D'ESSAI HY2211-0949

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 11-80

 \*Lieu exact prélèvement 4 Rue des Hauts Planches, Monsieur GUILLEMIN Jérôme  
 \*Eau TRAITEE

## MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	GH			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,05	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,08	mg/L	/	/
# Température	Déterminator T°C v3	8,4	°C	/	25

## Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	14	/mL	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	1	/mL	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
# E coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
# Entérocoques Intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

**Examen Chimique D1 (Vesoul)**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	7,9	pH		[8.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	12,2	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	357	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

**CONCLUSION GENERALE**

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 14/03/2022

Le Directeur du Laboratoire

Imprimé le : 14/03/2022

F. LEHONG

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiées par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole \*. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.